

Conseil d'administration du 21 mars 2018

Compte rendu

Présents : BIOTEAU Jocelyne, CHEINET André, CUNIBERTI Irène, , PASCAL Henri, TAURINES Jean Jacques, TAUTIL Irène.

Excusés : DE ROBERTIS Cristina, DUFOUR Jacques, DUFOUR Marie Claude, MARFAING Jean Louis

1) Préparation de la lecture à haute voix de « Europe connexion »

La date que nous avons proposée (25 mai) ne convient pas à la Quadrature. Nous proposons le mercredi 30 mai de 18h à 20h (là encore à confirmer). Nous proposons à l'équipe de la Quadrature de préparer un apéritif Les répétitions ont commencé.

2) Représentation de « Le Chantier » : date

La date du vendredi 22 juin pour la représentation place Bourradet (La Seyne) est confirmée. Ce sera probablement à 19H. L'installation de la sono et des chaises sera faite gratuitement par les services municipaux. Le calendrier des répétitions sera adopté sous peu.

3) Projection débat de « L'usine de rien » : le point sur les possibilités de projection

En principe nous pourrions organiser la projection du film au Royal (Toulon). Le mois de mai étant très haché par les fériés et le mois de juin assez chargé nous privilégions la projection en septembre si cela est possible. Attac Var se charge de l'organisation du débat. Nous invitons soit le réalisateur (difficile vue qu'il est au Portugal) soit un représentant des FRALIB. De toute façon nous inviterons une délégation des FRALIB à être présente au débat et à organiser une vente de leurs produits.

4) Action solidarité migrants sur La Seyne

5)

Lors de la dernière réunion nous avons décidé de demander au maire de La Seyne de s'engager à soutenir une manifestation de solidarité avec les migrants sur la commune. Après la réponse positive du maire nous proposons d'organiser, à la Bourse du Travail, une exposition suivie d'une conférence, organisée par le Collectif Migrants. Nous essayons de le faire dans la semaine du 14 au 18 mai. Nous allons écrire au maire pour détailler notre projet (et voir les dates possibles l'utilisation de la Bourse du Travail) : *croisé dans la manifestation de jeudi 22 mars, Marc Vuillemot a manifesté son accord pour une exposition conférence (dates à voir)*. Nous faisons de même avec le Collectif migrants. Nous prévoyons d'inviter à cette manifestation les organisations politiques et syndicales PCF, FI, NPA, Génération's, EELV, Parti Occitan, CGT, FSU, Solidaires, Confédération Paysanne ainsi que les associations INDECOSA, LdH, Amnesty International, Emmaüs, Femmes dans la Cité, Secours Populaire.

6) Autres activités à programmes

Aux actions programmées pour ce premier semestre, il faut ajouter la participation à la mobilisation lors du procès de Nicole BRIEND le 7 juin à Carpentras. Pour le deuxième semestre nous en déciderons lors de nos prochaines réunions.

Dés maintenant nous prévoyons d'organiser le vingtième anniversaire d'Attac Var en mai/juin 2019. Sous une forme festive, nous pensons organiser des initiatives autour du thème de la lutte contre la fraude fiscale (avec notamment représentation de certaines scènes du Tribunal populaire des Banques). Nous allons demander à la mairie de La Seyne de pouvoir organiser cette action au Parc de la Navale. Une prise de parole d'un responsable national d'Attac est à prévoir et nous inviterons les organisations fondatrices d'Attac (dans le Var ce sera Solidaires, FSU, CGT Finances) à être présentes.

7) Les collectifs

Le président du Collectif Tramway a demandé à nous rencontrer pour un échange sur les axes de mobilisation commun aux deux organisations : Jean Jacques Taurines s'en occupe avec Jean Louis Marfaing.

Irène Tautil sera présente, au nom d'Attac Var à l'assemblée générale de Stop LGV Sud Sainte Baume le 22 mars.

8) Lettre du bureau au Conseil d'Administration d'Attac

Suite à notre décision, adoptée lors de la dernière réunion, de suggérer un contrôle par les instances nationales de l'usage des fonds répartis par le national aux comités locaux, nous avons reçu une lettre d'insulte du représentant du comité Var Est. Cette lettre et la réponse de la commission vie interne d'Attac a été diffusée à tous les adhérents d'Attac du Var. Nous n'avons pas répondu à cette lettre d'insulte mais nous avons simplement, dans une lettre au

Conseil d'Administration d'Attac, rappelé quelles étaient nos positions (voir le texte de cette lettre page 3 du présent compte rendu). A ce jour nous n'avons pas reçu de réponse à cette lettre. La commission Vie interne nous a informés que, dorénavant, les fonds destinés au Comité Var Est lui seront directement versés (alors que jusqu'à présent cela était fait par Attac Var). Le territoire de Var Est (liste des communes) a été défini en commun par la commission Vie Interne et Attac Var. Nous prenons acte de la partition du Var que nous regrettons et nous renverrons notre lettre au nouveau conseil d'administration d'Attac qui sera élu après l'assemblée générale de mai.

**► Nous rappelons tous les adhérents d'ATTAC dans le Var sont invités à participer à nos réunions mensuelles. La prochaine réunion est :
mercredi 11 avril à 18h 30
Bourse du Travail de La Seyne avenue Gambetta.**

Lettre au Conseil d'Administration d'ATTAC

Au Conseil d'administration d'ATTAC

Après la lettre insultante pour Attac Var qu'a envoyée, le 26 février 2018, Laurent Perez au nom du comité Attac Var Est, nous souhaitons apporter quelques précisions et quelques éléments pour le débat.

Des précisions

- 1) Attac Var a toujours effectué le versement de la part de cotisation de Var Est, même dans la période où les chèques que nous leur adressions traînaient des mois avant d'être déposés.
- 2) L'information diffusée par Attac Var sur ses actions, sur celles de divers collectifs a toujours été envoyée aux associations, organisations politiques et syndicales, collectifs et personnes de l'ensemble du département.
- 3) Attac Var diffuse à tous les adhérents d'Attac résidant dans le département le compte rendu de ses réunions, l'annonce des actions.

Eléments pour le débat

- 1) Sur le département du Var

Le département du Var a un certain nombre de caractéristiques dont il nous faut tenir compte. Tout d'abord c'est un département largement dominé par la droite et l'extrême droite. Toulon a été la première (et seule) grande ville conquise par le Front National (1995) et aujourd'hui

Maison des Associations 9 rue Gounod - 83500 La SEYNE/Mer

Téléphone : 04.94.34.36.83 - Mobile : 06.81.18.93.39

Mail attac.83@orange.fr - Site: <http://attac83.jimbo.com>

SIRET : 432 128 296 00014

il y a trois municipalités F.N. dans le Var. Les forces politiques, syndicales, associatives s'opposant aux politiques de droite sont relativement faibles et ont tout intérêt à organiser des mobilisations communes (même si ce n'est pas tous les jours facile) si l'on veut avoir quelque impact. De plus, les organisations politiques, syndicales, un grand nombre d'association et de collectifs sont organisés à l'échelle du département ; Attac Var a des relations régulières avec ces organisations et associations, milite (ou a milité) dans ces collectifs. Enfin, dans un département de la taille du Var, toute action menée dans une commune varoise peut avoir un impact sur l'ensemble du département et certaines actions peuvent drainer un public venant des divers points du département.

Ces considérations font, dans la situation où il ya deux comités Attac dans le département, que nous souhaitons que :

- soit établie un échange d'information réciproque sur les activités des deux comités ;
- des ressources communes puissent être mobilisées pour des actions à fort impact départemental ;
- des outils d'intervention mis en œuvre par un comité puissent être mis à la disposition de l'autre (comme le théâtre outil d'Attac Var, pour lequel nous avons été sollicités en diverses communes du département, dont par un théâtre à Draguignan) ;
- des échanges soient prévus pour réfléchir ensemble aux stratégies à mener dans les structures militantes départementales (entre autres comme les collectifs).

2) Sur les finances d'Attac

Attac est une association nationale dont les cotisations sont collectées au niveau national. De ce fait ce sont les instances nationales d'Attac qui ont la responsabilité de l'usage de ces fonds collectés. Même si une part de ces fonds est octroyée aux comités locaux pour financer leurs actions (reversement d'une part des cotisations), la responsabilité juridique et morale reste celle des instances nationales. Pour cela nous souhaitons que les dépenses des comités soient soumises, à posteriori, à un contrôle d'une instance national ad hoc, afin d'assurer que ces dépenses soient bien affectées à des actions d'Attac. Il ne faudrait peut être pas attendre un scandale, comme ceux qui ont frappé certaines associations, pour mettre en place un système de contrôle financier.

3) En conclusion

Nous affirmons que, comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à reverser à Attac Var Est la part de reversement des cotisations qui lui reviennent. Mais, si Attac France décide d'un envoi des ristournes séparées et directement aux deux comités locaux du Var, nous l'accepterons volontiers. Par contre, nous souhaiterons aussi qu'Attac Var Est cesse de nous envoyer des insultes à la place d'arguments pour un débat. Dans cette situation, nous demandons au conseil d'administration d'Attac d'organiser une rencontre à laquelle seraient invités tous les adhérents varois d'Attac afin de réfléchir ensemble au développement et à la coordination de l'activité d'Attac sur le département.

Le Bureau d'Attac Var : Jean Jacques Taurines président, Cristina De Robertis trésorière, Henri PASCAL secrétaire

P.S. cette lettre a été soumise aux membres du CA d'Attac Var